

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
GIP PN FCB

Délibération n° CA-2015-04

Programme d'études du GIP 2015

Le conseil d'administration du GIP PN FCB,

Réuni le 13 janvier 2015 à 18h30 à Chaumont sous la présidence de Monsieur Guy DURANTET, Président du GIP ;

Vu l'arrêté d'approbation en date du 5 juillet 2010 de la convention constitutive du GIP, modifiée par avenant n°1 approuvé par l'arrêté n° 1614 du 31 mai 2011 pris par le Préfet coordonnateur et par avenant n°2, approuvé par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2012 ;

Vu la parution du journal officiel du 8 juillet 2010 de l'avis concernant l'arrêté d'approbation de la convention constitutive du GIP, marquant la date officielle de création du GIP ;

Après avoir pris connaissance des critères de priorisation proposés ;

Après avoir pris connaissance de la liste des études 2015, des estimations budgétaires et de leur priorisation ;

Délibère :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le programme d'études 2015.

Le conseil d'administration demande au Directeur de GIP d'effectuer les demandes de subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, des Conseils régionaux de Bourgogne et Champagne-Ardenne, des Conseils généraux de Côte d'Or et de Haute-Marne, des communes et leurs intercommunalités ou tout autre organisme public ou privé pouvant soutenir ces études.

Le conseil d'administration autorise le Directeur du GIP à lancer les consultations nécessaires pour mener à bien ce programme d'études.

Il est annexé à la délibération

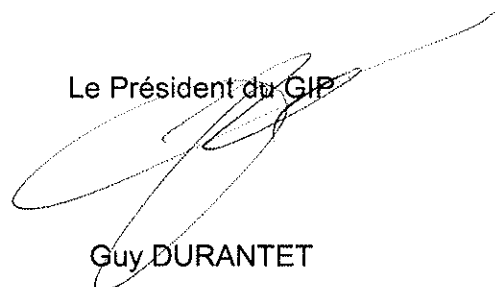
Le 14 janvier 2015

RECU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-MARNE

LE 19 JANV. 2015

DRCL - Finances 1

Le Président du GIP



Guy DURANTET



GIP des forêts de Champagne et Bourgogne

Programme d'études 2015

Ce programme d'étude se décompose en 3 parties :

- Etudes portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le GIP :

Ce sont des études qui portent sur le territoire du GIP et qui concourent soit à l'acquisition de connaissances soit qui sont de porter opérationnelles

- Des études menées par le GIP :

Ces études ont vocation à être analysées au vu des critères de priorisation :

- ✓ Budget et co-financements
- ✓ Intérêt pour la Charte
- ✓ Capacité du GIP à conduire le programme d'études

- Des stages encadrés par le GIP

Au budget primitif 2015, 2 stages sont budgétés. Le stage relatif à l'implantation de bandes enherbées dans les parcelles de grandes cultures est financé par le Conseil général de la Haute-Marne

1. Etudes portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le GIP

Etudes	Objet	Maître d'ouvrage
Continuités écologiques	Approfondissement de l'étude menée en 2014 par la DDT 52 qui a permis d'étudier la solidarité écologique à l'échelle du territoire pour les trames forestière, prairiales et des cours d'eau. L'objectif de l'étude 2015 serait d'analyser les ruptures de continuité sur les cours d'eau afin de dresser un plan d'actions à mettre en œuvre dans la charte. Cette étude sera à croiser avec l'étude sur le patrimoine hydraulique.	DDT 52
Analyse de la valeur écosystémiques des milieux naturels	Application de la méthodologie développée par le CEREMA de Lyon à l'échelle d'un territoire du Parc national afin d'évaluer les services rendus par les écosystèmes.	DDT 21
Etude sur les forêts anciennes	Stage conduit à l'échelle de plusieurs parcs nationaux afin de caractériser la répartition et l'intérêt des forêts anciennes.	Parcs nationaux de France
Protocoles « Veille sanitaire »	Mise en place de protocoles inter parcs nationaux pour la mise en place de suivis sanitaires afin de mieux connaître et de suivre les interactions sanitaires entre la faune sauvage et la faune domestique. Demande exprimée par le Groupement de Défense Sanitaire de la Côte d'Or.	Parcs nationaux de France
Inventaires des zones de présence de l'écrevisse à pattes blanches	Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce et des habitats.	ONEMA

2. Etudes portées par GIP

Etudes	Objet	Budget estimatif	Priorité
Rapport d'évaluation environnementale	Document à produire avec la charte lors de la saisine de l'Autorité Environnementale. Ce document à vocation à évaluer les impacts de la charte sur les politiques environnementales	30 k€ Cofinancement ?	1
Suivi pour la mise en place de bandes enherbées dans les grandes cultures	Proposer un protocole pour la mise en place de bandes enherbées en lisière ou dans des parcelles de grandes cultures. Suivre la mise en place et l'entretien de ces parcelles sur au moins 2 exploitations agricoles pendant la période 2015-2017. Mesurer et comparer avec une parcelle témoin, les apports de ces infrastructures agro écologiques pour l'installation d'insectes, auxiliaires de lutte biologique contre les insectes ravageurs. Appui scientifique apporté par le CS du GIP	5 k€ Cofinancement 100 % CG 52	2
Valorisation des données LIDAR / archéologie en forêt	Ces données acquises sont le résultat d'une action conduite en 2013 sur la forêt domaniale de Châtillon sur Seine. Ce travail a été mené notamment en partenariat avec la Maison des Sciences Humaines (Dijon). En 2013, le Bureau du CA avait donné un avis favorable à la poursuite du partenariat financier avec cette structure pour l'exploitation de ces données.	10 k€	3
Complément à la Stratégie territoriale	Décliner le volet marketing et communication de la stratégie territoriale après validation par les instances des orientations de cette stratégie proposées à l'issue du séminaire de janvier 2015	8 k €	4
Stratégie d'interprétation touristique sur la forêt	Engager un travail de valorisation touristique sur le thème de la forêt afin de faire découvrir cet écosystème complexe. Ce travail pourra constituer un des volets opérationnels tourisme de la charte	40 000 € Cofinancements à mobiliser	5
Analyse de l'évaluation des prix du foncier bâti dans les parcs nationaux	Connaitre les évolutions du prix du foncier bâti dans les parcs nationaux ainsi que les politiques ou outils mis en place.	2 000 € Travaux à mener avec l'Université de Bourgogne	6

Etat de conservation des habitats	En 2013-2014, une première étude a permis d'identifier et de localiser les habitats existants et probables de notre territoire. Celle-ci serait à compléter par une analyse de leur état de conservation afin de prioriser certaines actions de la charte et à la définition des zonages.	5 à 15 k € Cofinancements à mobiliser	7
Etat des connaissances des Insectes aquatiques sur le territoire du parc	Compléter l'état des connaissances en vue d'évaluer les enjeux de conservation des cours d'eau et des milieux aquatiques et de cibler les secteurs prioritaires pour leur préservation.	21 000 € Agence de l'Eau Partenariat technique : OPIE	8
Recensement des pratiques agricoles	Mieux connaître les pratiques culturelles agricoles mises en œuvre sur le territoire.	2 000 € Partenariat technique avec AGROSUP Dijon dans le cas de travaux de groupes d'étudiants	9

3. Stages encadrés par le GIP

Etudes	Objet	Priorité
Suivi pour la mise en place de bandes enherbées dans les grandes cultures	Stage en charge de l'élaboration du protocole pour la mise en place de bandes enherbées en lisière ou dans des parcelles de grandes cultures, de la mise en œuvre d'inventaires naturalistes et de la coordination des inventaires. Durée = 6 mois. Encadrement : C GUERIN – Chargée de mission Développement économique (agriculture).	1
Inventaire du patrimoine hydraulique	Compléter l'état des connaissances sur la nature, la localisation, la valeur patrimoniale et l'état de conservation de ce patrimoine. A travailler avec les syndicats de rivières et l'agence de l'Eau en lien avec l'étude sur les continuités écologiques – DDT 52	2
Mise en réseau des acteurs touristiques	Structurer et organiser un réseau des opérateurs touristiques du territoire afin d'identifier une offre touristique attractive, à forte retombées locales. Ce stage sera notamment en charge avec l'étude sur la stratégie d'interprétation touristique sur la forêt.	3
Etude du foncier agricole et forestier	Complément à la Confrontation en Situation Professionnelle – Opération menée en 2014 avec des étudiants d'Agrosup Dijon	4

